

RÉFLEXIONS SUR LES ÉLEVAGES EN CROISSANCE

C'EST N'EST PAS POUR CEDER A LA MODE, OU POUR PRENDRE PARTI DANS LA QUERELLE DE LA CROISSANCE OU DE LA NON-CROISSANCE, QUE L'A.F.P.F. A SOUHAITE DONNER LA parole à des élevages en évolution.

Le fait de la croissance existe réellement, nous l'avons vu au cours de ces deux journées et nous connaissons tous des agriculteurs dont le comportement est un peu actuellement celui du « tout ou rien » : très souvent suppression de l'élevage, mais parfois, au contraire, spécialisation, avec doublement du cheptel et ceci quel que soit le niveau de départ, passant ainsi de 15 à 30, ou de 60 à 120 vaches laitières ou allaitantes.

Le pourquoi et le comment du phénomène méritaient d'être étudiés.

Je crois nécessaire de faire au préalable une distinction entre les élevages dont la croissance est *volontaire et préconçue* et ceux que j'appellerai « entraînés » dans la croissance.

Les premiers obéissent à la prise de conscience que l'élevage de demain sera très différent de l'élevage actuel et qu'il importe de se placer dès aujourd'hui dans le peloton de tête, en créant « *l'unité nouvelle* ».

Méritoire parce que ces éleveurs ont été les premiers à discerner l'importance de la *productivité du travail* et la nécessité de réduire les *astreintes sociales* de l'élevage dans une exploitation moderne.

Mais, pour une opération aussi radicale, ces éleveurs ne disposent que de références incertaines et parfois contradictoires, rares et parfois inexistantes. Ils ont en somme à les créer eux-mêmes, en ne comptant que peu, ou pas du tout, sur une assistance technique et financière, car ils se heurtent de surplus à l'hostilité de la Profession et parfois de l'Administration, alors que leur expérience sera utile à tous.

Mais ce choix est dangereux aussi parce que ces éleveurs cèdent parfois à la tendance qui met *trop exclusivement* l'accent sur la notion d'industrialisation et de mécanisation, l'erreur étant de négliger d'autres facteurs également primordiaux en production animale.

Je ne retiendrai pas ici le cas de ceux qui auraient pris une telle décision par esprit d'imitation ou volonté de prestige et sans avoir suffisamment apprécié les contraintes techniques et financières de telles opérations.

Ceci dit, m'attachant surtout à la catégorie la plus nombreuse des éleveurs « entraînés dans la croissance » et, sans prétendre épuiser un sujet important et complexe, ni conclure, j'essaierai d'isoler quatre facteurs « d'entraînement » tels qu'ils sont apparus dans ces journées, mais aussi d'en marquer les limites.

I. — FACTEURS D'ENTRAÎNEMENT A LA CROISSANCE

1° *L'intensification fourragère* est évidemment, chronologiquement et en importance, le premier de ces facteurs.

Nous savons, hélas, que cette intensification, dans notre pays, est insuffisante en étendue et en qualité, parce que, en ce domaine, la vulgarisation est inférieure à sa tâche.

Cependant, pour des agriculteurs soucieux de progrès ou bien placés, elle existe.

Et ceci non seulement au niveau des *techniques de production*, grâce au potentiel considérable de la prairie temporaire judicieusement choisie, à la marge d'amélioration de la prairie permanente par la fertilisation et à l'apport nouveau et majeur du maïs destiné à l'ensilage.

Mais aussi dans le domaine des *techniques d'utilisation* (pâturage rationalisé, progrès de l'ensilage et de la fenaison).

A quoi s'ajoute l'apport considérable et encore peu exploité que représente la meilleure *connaissance de la valeur alimentaire des fourrages* due aux travaux de C. DEMARQUILLY et de l'équipe de THEIX.

Le résultat d'une telle intensification au niveau de l'exploitation agricole est rapide et spectaculaire et nous venons d'en avoir des exemples.

En peu d'années il se traduit par le doublement du chargement d'animaux, c'est-à-dire : le plus souvent, le passage de 1 à 2 U.G.B. à l'ha, premier palier à partir duquel s'amorce la spirale d'un progrès qui peut aller beaucoup plus loin (2,5 et 3 U.G.B. à l'ha).

2° Mais ce nouveau rapport entre le cheptel et la surface met l'agriculteur devant une alternative :

Accroître son élevage et en saturer toute la surface de son exploitation...

Ou maintenir un effectif stable sur une surface fourragère réduite, au profit de cultures commerciales.

Dilemme de la *SPECIALISATION* ou de la *DIVERSIFICATION*, souvent difficile à trancher.

Les besoins en capitaux à rotation lente qu'exige la constitution d'un cheptel poussent l'agriculteur à maintenir ou à accroître un secteur végétal commercialisable (le plus souvent les céréales) pour sauvegarder son revenu et parfois aussi pour financer progressivement sa capitalisation en animaux.

Mais si le développement de ce secteur végétal en vient à exiger lui aussi des investissements nouveaux, il y a conflit entre les deux équipements concurrents dont aucun n'atteindra peut-être son seuil de rentabilité.

A cela s'ajoute que plusieurs secteurs dans une exploitation, s'ils permettent de diviser les risques, compliquent la gestion et dispersent la compétence de son responsable.

Enfin, développer deux types de production dans un milieu donné implique parfois qu'on n'a pas accordé toute l'importance qu'elle méritait à celle des productions qui convient le mieux à ce milieu et qui peut, selon les cas,

être la production fourragère ou la céréale. (Il peut arriver, d'ailleurs, que ces productions se complètent au contraire parfaitement et le « Ley-Farming » des Anglais reste plus que jamais une solution excellente.)

Le corollaire est que la SPECIALISATION permet une utilisation plus rationnelle des capitaux, des facteurs de production les plus favorables, améliore la compétence et facilite le travail du chef d'exploitation.

Mais surtout, elle permet parfois d'atteindre la DIMENSION qui déclenche et justifie un EQUIPEMENT plus efficace et plus puissant. (Les exemples sont innombrables, depuis la possibilité d'adopter l'ensileuse à couteaux jusqu'à la salle de traite.)

Cette notion de SEUIL à partir duquel on peut s'engager dans les investissements et au-dessous duquel il est prudent de se désengager, est devenue fondamentale pour chaque chef d'exploitation.

Et c'est ainsi que la SPECIALISATION, quand elle est justifiée, va donner une nouvelle impulsion à la spirale de la croissance.

3° Mais l'EQUIPEMENT n'est pas justifié seulement par le seuil atteint par l'atelier ou l'exploitation, il est, la plupart du temps, *imposé* par le fait que le TRAVAIL est le facteur proportionnellement le plus important dans les productions d'élevage, qu'il sera, prévisiblement, de plus en plus rare et de plus en plus cher, et qu'il sera impératif de lui fournir les *moyens de sa productivité*, ainsi que la diminution de sa pénibilité.

Or, cet équipement qu'on aura sagement choisi suffisamment surpuissant, on aura inévitablement la tentation de le saturer et il contribuera ainsi à relancer le processus de croissance.

4° Cet équipement moderne, grâce à l'amélioration de productivité qu'il apporte dans l'entreprise, permet généralement de faire face à une augmentation substantielle de la rémunération du TRAVAIL.

Mais les CONDITIONS SPECIFIQUES DU TRAVAIL en élevage posent un autre problème aussi important que celui de la rémunération.

Ces conditions, bien connues, sont celles de l'astreinte quotidienne et même bi-quotidienne à longueur d'année imposée par l'animal.

Ceci dans une société qui semble pouvoir réduire de plus en plus le temps consacré au travail.

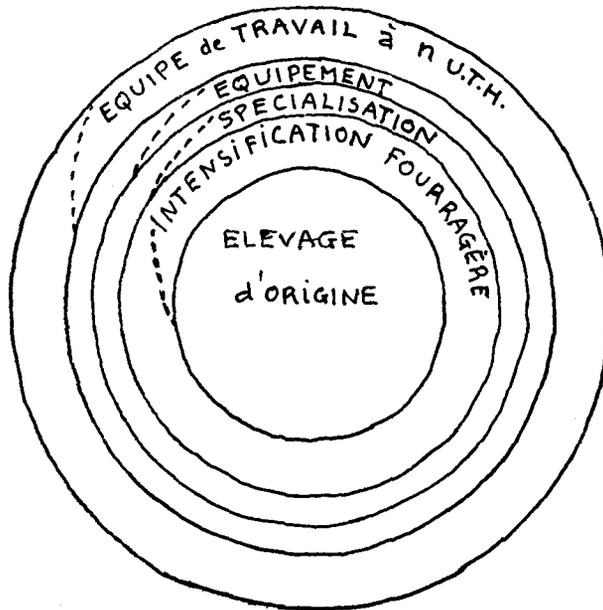
Apparaît donc la nécessité de réaliser, dans l'atelier d'élevage, l'EQUIPE de plusieurs responsables interchangeable qui permettra de répondre à ces impératifs sociaux que sont désormais les loisirs, la culture, la formation, l'information, mais aussi de faire face au problème de la sécurité du fonctionnement en cas de maladie, d'accident ou de départ d'un responsable.

Nous avons pu constater que ces soucis ont été déterminants dans la création des G.A.E.C. et que même les élevages plus individuels, comme ceux de MM. GRACIET et DESHOULIERES, reposent sur au moins deux personnes pouvant assurer les relais indispensables.

J'ajoute que la spécialisation et l'équipement moderne, ayant introduit plus de complexité et de vulnérabilité dans l'atelier d'élevage, imposent un niveau de compétence élevé à tous ses responsables, même à ceux qui n'assurent que les relais. Ce qui revient à dire : un niveau de rémunération correspondant.

Ainsi, très logiquement, faut-il saturer la capacité de travail et les charges salariales que représente cette équipe, et l'élevage va se trouver placé sur une nouvelle orbite correspondant au potentiel d'une équipe et non plus à celui de l'homme seul, image de l'élevage d'origine.

LA SPIRALE
ET LES DIFFERENTES ORBITES
DE LA CROISSANCE



II. — LES LIMITES DE LA CROISSANCE

Cette croissance doit-elle et peut-elle être indéfinie ?

Je n'aventurerai pas de pronostic.

J'énumérerai simplement, non plus les facteurs de croissance, mais ceux qui tendent à la limiter.

1) Le facteur social.

Parmi ceux-ci, le FACTEUR SOCIAL que nous venons d'analyser comme ayant conduit à la création d'une EQUIPE DE TRAVAIL, qui a elle-même entraîné une croissance, est aussi le premier qui impose des limites.

Il faut en effet que l'économiste, dont la tendance professionnelle est de toujours tirer le maximum des équipements et du travail, accepte de respecter les objectifs qui ont imposé la notion d'équipe, à savoir : la réduction du temps de travail, la diminution des astreintes et l'amélioration des conditions de vie.

On peut admettre d'ailleurs que ces meilleures conditions dans l'entreprise ne sont pas contradictoires avec de bons résultats économiques.

2) Le financement.

Le *cheptel* croissant, l'*équipement* destiné à remplacer ou à soulager du TRAVAIL sont gourmands de capitaux.

Devant ce problème, la tâche la plus urgente me paraît être pour chacun la réflexion.

Justqu'à *quel niveau* doit-on rassembler ces capitaux ?

A *quelle cadence* doit-on les injecter dans l'entreprise ?

Quel rapport doit-il y avoir entre l'autofinancement et *l'emprunt* ?

Existe-t-il d'autres sources de capitaux, des participations par exemple ?

Autrement dit, n'existe-t-il pas, à la limite, pour une entreprise donnée, un niveau, un rythme, un mode de financement qui risquent de la faire chavirer sous les charges financières pendant la période *particulièrement vulnérable* de la croissance, qui est par définition une phase sinon de déséquilibre, du moins de non-équilibre, pendant laquelle les techniques se mettent au point parfois *très lentement* et les résultats ne sont pas rigoureusement assurés.

C'est le dilemme de la progressivité ou de l'instantanéité de la croissance et de son financement qui a été à l'origine d'un intéressant débat entre M. GRACIET qui, ayant pratiqué la progressivité, regrettait quelque peu de n'avoir pas été plus vite, et M. FLANDIN, qui reste partisan d'une sage lenteur.

Sans conclure, il faut cependant rappeler certains échecs, ou du moins les difficultés graves nées des charges financières trop massives pendant la première phase de la croissance, qui ont été évoqués au cours de ces deux journées.

3) La croissance et les techniques.

J'ai déjà évoqué le caractère incertain des techniques applicables à une entreprise en évolution.

Il nous faut revenir sur ce sujet en insistant sur le fait *qu'un changement très important de « dimension »* peut entraîner un bouleversement radical des techniques et qu'il importe de faire un bilan aussi précis que possible entre les avantages et les inconvénients à peu près connus du système qu'on abandonne, et les avantages et inconvénients probables de la nouvelle organisation.

Par exemple, si le changement de dimension d'un troupeau (passage à plusieurs centaines de têtes), impose absolument la stabulation permanente à fourrages conservés, il faut avoir présent à l'esprit que ce choix sacrifie :

- le pâturage, c'est-à-dire la récolte directe par l'animal ;
- la valeur alimentaire toujours supérieure du fourrage vert (les tables de DEMARQUILLY donnent des indications précieuses à ce sujet) ;
- qu'il impose des bâtiments spécialisés, des volumes de stockage d'aliments pour l'année entière ;
- qu'il crée des pointes de travail nouvelles, des astreintes spécifiques au niveau du stockage et de l'élimination des déjections, des conditions sanitaires différentes ;

— qu'il exige une gestion technique et des contrôles très nouveaux, dont il faut avoir une parfaite maîtrise.

Quelle sera la contrepartie ?

Ici aussi la réflexion s'impose — j'allais dire le recueillement — avant la décision de franchir le seuil.

4) Spécialisation et monoproduction.

J'ai déjà évoqué le dilemme : Diversification-Spécialisation. Il faut revenir sur certains de ses aspects.

Les monoproductions végétales ou animales ont des conséquences *écologiques* à court terme et à long terme qui sont actuellement encore mal évaluées, aussi bien sur le plan technique que sur le plan économique.

Les grosses concentrations d'animaux amènent des pollutions et des nuisances qui alerteront de plus en plus une opinion sensibilisée.

L'élimination de ces pollutions se traduit à la fois par des coûts élevés (éventuellement prohibitifs) et par l'aspect antitechnique, ou antiécologique, des solutions adoptées : déshydratation, épuration et destruction des éléments organiques et fertilisants qu'il faudrait recycler, ou encore gaspillage par excès d'utilisation (trop de lisier sur de trop faibles surfaces).

La monoculture, elle aussi, peut dégrader certains sols.

Tout ceci à une époque où l'on commence à percevoir que nos ressources naturelles : terre, eaux, fertilisants, énergie et bien d'autres, sont limitées et devraient être administrées sagement.

La spécialisation des entreprises entrevue l'année dernière lors du voyage A.F.P.F. aux U.S.A., les unes orientées sur l'animal et s'approvisionnant en fourrages chez les autres productrices de végétaux, est fort intéressante et susceptible d'être appliquée en France.

Mais ce système devra obligatoirement inclure dans ses calculs des aspects écologiques tenant compte de l'environnement, du maintien de la fertilité des sols, du coût croissant des matières premières.

Il n'est pas impossible que ces caculs conduisent à la recherche *d'une complémentarité interentreprise* qui ne soit plus basée seulement sur des échanges économiques, mais sur une solidarité technique, agronomique et, encore une fois, écologique.

Joseph KLATZMANN nous invitait récemment à réinventer et à réadapter, pour des structures nouvelles, de vieilles techniques millénaires d'équilibre entre les productions végétales et animales, et je suis convaincu que c'est un problème qui doit mobiliser tout à la fois les chercheurs et les praticiens.

5) Croissance, animaux et hommes.

J'ai évoqué la nécessité probable d'une certaine progressivité dans le financement et le fait que les techniques encore peu sûres imposent la prudence et la lenteur.

Mais nous avons aussi constaté au cours de ces deux journées *qu'au plan des animaux*, les croissances lentes que je qualifierai « d'internes », c'est-à-dire à partir du croît d'élevage, ne semblent pas avoir posé de problèmes sérieux à ceux qui les ont pratiquées.

La réunion de plusieurs troupeaux en un seul, ou l'achat massif d'animaux, ont au contraire souvent été accompagnés de difficultés, soit au niveau des performances, soit au plan sanitaire.

Quant aux hommes — qui ne sont que des hommes et non de brillantes machines instantanément opérationnelles — *il leur faut aussi du temps* pour s'adapter, acquérir les tours de main, les contrôles et les techniques qu'imposent les nouvelles dimensions.

M. FLANDIN me disait que son équipe d'élevage, réticente au début devant la croissance du troupeau, est volontaire aujourd'hui pour la poursuivre.

N'est-il pas prudent, d'ailleurs, d'aller suffisamment lentement pour se donner la possibilité de corriger le tir, avant qu'une situation soit devenue irréversible ?

J'ai sans doute déjà laissé transparaître mes sentiments personnels, qui sont, vous l'avez deviné, favorables à une croissance des ateliers d'élevage, mais dans la mesure et la progressivité.

Au risque d'ajouter encore à une réputation « d'inconditionnel fourrager », je dirai que la clé d'une telle croissance réside, pour chaque exploitation, dans la bonne solution apportée à son problème fourrager et alimentaire.

C'est le premier pas à accomplir, à partir duquel les étapes suivantes peuvent se réaliser, sinon facilement, du moins normalement, mais sans lequel il n'est que faux problèmes et fausses solutions.

J. COCHARD.